Le 21 novembre 2016

Province de Québec Ville de Rimouski

Le **LUNDI** vingt-et-un novembre deux mille seize, à une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Rimouski tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville à 20 h 04, sont présents :

Mesdames les conseillères Jennifer Murray, Cécilia Michaud et Claire Dubé, messieurs les conseillers Serge Dionne, Rodrigue Joncas, Jacques Lévesque, Pierre Chassé, Karol Francis, Dave Dumas et Marc Parent formant quorum sous la présidence de monsieur Donald Bélanger, maire suppléant.

Messieurs Claude Périnet, directeur général, Marc Doucet, greffier par intérim, madame Anne Barrette, directrice du Service urbanisme, permis et inspection et monsieur Sylvain St-Pierre, directeur des ressources financières et trésorier, sont également présents.

Au début de la séance, le maire suppléant présente les prévisions budgétaires 2017 en précisant les réalisations porteuses réalisées en 2016 et en présentant les enjeux auxquels le conseil aura à faire face en 2017.

Le directeur des ressources financières et trésorier présente ensuite les prévisions budgétaires de l'année 2017 à l'aide de tableaux, en expliquant l'implication du nouveau rôle d'évaluation 2017-2018-2019 au niveau de la variation des valeurs imposables, la conversion de la taxe d'affaires, le sommaire de la variation des taux de la taxe foncière générale, le sommaire des tarifications, l'évolution du compte de taxes moyen, la tarification des matières résiduelles pour les Industries, Commerces et Institutions et en présentant les projets inscrits au programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2017-2018-2019.

2016-11-1002

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - ANNÉE 2017

CONSIDÉRANT la présentation par le maire suppléant des prévisions budgétaires pour l'année financière 2017 représentant des revenus et des dépenses de 81 104 000 \$ incluant la conciliation à des fins fiscales;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Karol Francis, appuyé par le conseiller Marc Parent et résolu à l'unanimité d'adopter les prévisions budgétaires de la Ville de Rimouski pour l'année financière commençant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre 2017.

2016-11-1003

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS – ANNÉES 2017-2018-2019

CONSIDÉRANT la présentation du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2017-2018-2019 par le maire suppléant pour un montant de 39 170 000 \$ en 2017, 50 254 500 \$ en 2018 et 30 758 000 \$ en 2019, pour un montant total de 120 182 500 \$;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Cécilia Michaud, appuyé par le conseiller Rodrigue Joncas et résolu à l'unanimité d'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations de la Ville de Rimouski pour les années 2017-2018-2019.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la période de questions, le maire suppléant, assisté du directeur des ressources financières et trésorier, répond aux questions qui lui sont adressées par des citoyens présents à la séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE	
Après avoir traité les seuls sujets à l'ordre a séance à 21 h 10.	du jour, monsieur le maire suppléant lève
Maire suppléant	Greffier par intérim de la Ville